



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Genève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du lundi 15 avril 2024
Rencontre en présentiel
18h30 – Classe 2^e année - École du Versant-de-la-Batiscan (pavillon St-Charles)

Procès-verbal

Versant-de-la-Batiscan

Sont présents :

Josiane Baril (parent)
Mélanie Godin(présidente)
Kim Pellerin (parent)
Jessica Champagne Lesmerises (enseignante)
Annie Héon (enseignante)
Martine Lavergne (service de garde)
Aurore Yerly (directrice adjointe)
Ginette Lahaie (directrice)

Sont absents :

Nathalie Gravel (enseignante)
Éliane Trudel (T.E.S.)
Émilie Pinard (parent)
Marie-Lou Fontaine (enseignante)
Émilie Labissonnière (T.E.S.)

De la Solidarité

Marie-Ève Caron (parent)
Charlie Levac (parent)
Karine Nobert (présidente)
Julie Massy (parent)
Nathalie Cossette (enseignante)
Stéphanie Leduc (enseignante)
Céline Dessureault (communauté)
Martine Lavergne (service de garde)
Aurore Yerly (directrice adjointe)
Ginette Lahaie (directrice)

Laurie Hémond (professionnelle)



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance se fait à 18h39.

Madame Ginette Lahaie souhaite la bienvenue aux membres et constate qu'il y a quorum.

2. Questions du public

Aucune question.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ : 23-24/34 **CONSIDÉRANT** que madame Ginette Lahaie, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 15 avril 2024;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Jessica Champagne Lesmerises (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Massy (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

4. Adoption du procès-verbal du 21 février 2024

CÉ : 23-24/35 **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2024, au moins 7 jours avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2024, tel que déposé en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nathalie Cossette (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

2024, tel que déposé en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

5. Suivi du dernier procès-verbal

7b. Règles de régie interne :

Madame Lahaie informe les membres que les modifications ont été apportées au document des règles de régie interne.

8c. Grille-matières :

Madame Lahaie informe les membres des changements apportés à la grille-matières de l'école de la Solidarité pour l'année 2024-2025, soit 1h30 d'anglais et 2h00 d'éducation physique au 3^e cycle, comme proposé par les membres du conseil d'établissement.

8h. Plan de rattrapage :

Pour l'école de la Solidarité, les heures de TES sont enlevées à madame Jessica Florent pour combler son poste d'orthopédagogue à 5 jours semaine.

Pour l'école du Versant-de-la-Batiscan, des heures sont ajoutées à madame Catherine Élémond.

6. Correspondance (courrier adressé au C.É.)

Aucune correspondance.

7. Information de la direction

Retour éclipse :

Il y a eu beaucoup d'élèves absents la journée de l'éclipse, tout s'est bien déroulé. Les départs de fin de journée ont été supers, nous remercions les parents.

VB-Levée de fonds (pizza) :

Le délais était un peu court pour commander mais malgré tout, 100 pizzas ont été vendues donnant un profit de 1374\$ pour le parc école du pavillon St-Charles. Cette levée de fonds est à refaire pour l'année prochaine avec plus de publicités et d'informations.

Photos scolaires :

Les mosaïques des photos reçues de MissKit sont très petites. La compagnie chargerait 190\$ de plus pour augmenter la grandeur.

Pour l'année 2024-2025, le photographe sera changé pour ABC photo de Batiscan. Les nouvelles dates réservées sont les 11 et 12 septembre 2024. Une mosaïque photo de 16'' x 20'' sera incluse dans le montant chargé, les paiements seront en argent



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

comptant et la livraison sera de 3 à 7 jours. Les élèves absents lors de la journée des photos pourront avoir un autre rendez-vous sans frais avec le photographe.

8. Sujets de discussion

a) Formation obligatoire

Madame Lahaie fait un retour avec les membres sur les sujets suivants :

- Gratuité scolaire et contributions financières (fiche 8)
- Service de garde et règles de fonctionnement (fiche 10)

CÉ : 23-24/36

CONSIDÉRANT que le MEQ demande de favoriser la participation de tous les membres du conseil d'établissement aux séances de formation afin de bien connaître leurs rôles et responsabilités;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité, d'adopter que les membres du conseil d'établissement, suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivent la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Massy (**De la Solidarité**) et résolu à l'unanimité, d'adopter que les membres du conseil d'établissement, suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivent la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

b) Cadre de référence des frais exigés des parents

Madame Lahaie présente aux membres le document des principes d'encadrement des contributions financières exigées des écoles pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ : 23-24/37

CONSIDÉRANT que les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec les différentes politiques du Centre de services scolaire balisant certains frais ainsi que leur gestion ;

CONSIDÉRANT que les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec le projet éducatif de l'école [ou du centre] qui a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74 LIP) (art. 109 LIP pour le centre) ;

CONSIDÉRANT que les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec les caractéristiques et les attentes de la communauté desservie par les écoles du Versant-de-la-Batiscan et De la Solidarité (art. 74 LIP) ;



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées, lorsqu'il s'est penché sur les principes d'encadrement proposés par la direction d'école.



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josiane Baril (**Versant-de-la-Batiscan**), et approuvé à l'unanimité, d'établir les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des activités et sorties éducatives et de revoir les coûts chargés pour les listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et du choix de manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2023-2024 et de mandater la direction pour qu'elle s'assure que les listes préparées par le personnel des écoles respectent lesdits principes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Karine Nobert (**De la Solidarité**), et approuvé à l'unanimité, d'établir les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et du choix de manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2023-2024 et de mandater la direction pour qu'elle s'assure que les listes préparées par le personnel des écoles respectent lesdits principes.

c) Tableau comparatif 2024-2025

Madame Lahaie présente les tableaux comparatifs de l'année 2024-2025.

CÉ : 23-24/38

CONSIDÉRANT que les montants proposés pour l'année 2024-2025 respectent le pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Kim Pellerin (**Versant-de-la-Batiscan**), et approuvé à l'unanimité, d'augmenter de 2,8% le montant des frais à charger aux parents pour l'année scolaire 2024-2025, tel que déposé en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nathalie Cossette (**De la Solidarité**), et approuvé à l'unanimité, d'augmenter de 2,8% le montant des frais à charger aux parents pour l'année scolaire 2024-2025, tel que déposé en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

d) Calendrier scolaire 2024-2025

Madame Lahaie présente le calendrier scolaire pour l'année 2024-2025. Les journées pédagogiques planifiées des lundis sont un essai du centre de services scolaire.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

e) Organisation scolaire 2024-2025

Madame Lahaie présente l'organisation scolaire 2024-2025 et informe les membres qu'elle est sujette à changement car le nombre des inscriptions peut changer.

Pavillon St-Charles :

Maternelle 4 ans : 8 élèves
Maternelle 5 ans : 24 élèves
Possibilité : 1 maternelle multi 4-5 ans et 1 maternelle 5 ans

Pavillon St-Gabriel :

1^{re} année : 16 élèves
2^e année : 29 élèves
3^e année : 16 élèves
4^e année : 21 élèves
5^e année : 13 élèves
Possibilité : 1 1^{re} année, 1 2^e année, 1 multi 2^e-3^e année, 1 4^e année, 1 5^e année

De la Solidarité :

Maternelle 4 ans : 12
Maternelle 5 ans : 28
1^{re} année : 16
2^e année : 28
3^e année : 19
4^e année : 21
5^e année : 19
La Traversée : 5
Possibilité : 1 maternelle 4 ans et 2 maternelles 5 ans
1 multi 1^{re}-2^e année, 1 2^e année, 1 3^e année, 1 4^e année, 1 5^e année

f) Critères d'admission

Madame Lahaie présente le document des critères d'admission.

g) Mesures dédiées et protégées

Madame Lahaie présente aux membres le document des mesures dédiées et protégées. Elle explique que ces mesures proviennent du MELS et que les montants sont perdus à la fin de l'année s'ils n'ont pas été dépensés.

CÉ : 23-24/39

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2023-2024 ;



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre des mesures dédiées et protégées alloue des montants au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy alloue des crédits alloués aux établissements ou alloue des ressources à l'établissement en fonction de choix budgétaires faits par la direction dans le cadre des mesures dédiées et protégées ;

CONSIDÉRANT que des ajouts de ressources ont été faits par le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'établissement en fonction de choix budgétaires par la direction et que ces sommes ne font pas partie du budget de l'établissement ;

CONSIDÉRANT la liste des mesures dédiées et protégées déposées qui atteste le déploiement de ces mesures / ressources dans l'établissement;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josiane Baril (**Versant-de-la-Batiscan**) et adopté à l'unanimité, d'attester que des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par crédits alloués à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Caron (**de la Solidarité**) et adopté à l'unanimité, d'attester que des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par crédits alloués à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

h) Résolution plan triennal

Les documents du suivi budgétaire de l'année 2023-2024 seront présentés à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

i) Budget résolution – Fonds à destination spéciale (parc-école)

Les documents des fonds à destination spéciale seront présentés à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

j) Récompense classe 4^e année DLS

Madame Lahaie présente aux membres la lettre de madame Stéphanie Leduc au sujet d'une activité récompense pour ses élèves de 4^e année.

CÉ : 23-24/40

CONSIDÉRANT que madame Lahaie a présenté la lettre de madame Stéphanie Leduc aux membres du conseil d'établissement;



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**) et approuvé à l'unanimité, de permettre à madame Stéphanie Leduc de faire son activité récompense comme présenté dans sa lettre, tel que déposé en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

9. **Information du service de garde**

Semaine des services de garde :

La semaine du service de garde se tiendra du 12 au 17 mai.

Règlements généraux 2024-2025 :

Dû à la pénurie de personnel, les inscriptions au service de garde sont obligatoires pour y avoir droit. En début d'année scolaire il y a beaucoup d'élèves d'îneurs non-inscrits. Si un élève a des problèmes de comportements, il pourrait être suspendu du service de garde, les parents en seraient informés.

Dernière journée pédagogique 2024-2025 :

Si la journée T3 est pédagogique, le service de garde sera fermé.

10. **Rapport aux membres parents**

Aucun rapport aux membres parents.

11. **Affaires diverses**

Aucune question.

12. **Date et lieu de la prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le 5 juin, à 18h00, au restaurant Le toit rouge de Ste-Anne-de-la-Pérade.

13. **Levée de l'assemblée**

CÉ : 23-24/41 **CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**) de clore l'assemblée à 20h23.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Karine Nobert (**de la Solidarité**) de clore l'assemblée à 20h23.

FIN DE LA RÉUNION

Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents

Mélanie Godin
Présidente (VB)

Ginette Lahaie
Directrice

Karine Nobert
Présidente (DLS)
